P.br
4

355

GUSTAVE FRANCONIE

*Député de la Guyane Française*

L 395

# SIXIÈME

# à un Vieux Nègre

# DE LA GUYANE

395

LA COOTYPOGRAPHIE
Société Ouvrière d'Imprimerie — 11, Rue de Metz, Courbevoie (Seine)
Téléphone 260

1909

BIBLIOTHEQUE ALEXANDRE FRANCONIE
20039693

MANIOC.org
Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

MANIOC.org
Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

355

GUSTAVE FRANCONIE

*Député de la Guyane Française*

MUSÉE LOCAL CAYENNE

# SIXIÈME

# à un Vieux Nègre

# DE LA GUYANE

L 849
395

LA COOTYPOGRAPHIE
Société Ouvrière d'Imprimerie — 11, Rue de Metz, Courbevoie (Seine)
Téléphone 260

1909

MANIOC.org
Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

MANIOC.org
Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

# SIXIÈME A UN VIEUX NÈGRE

## DE LA GUYANE

---

Mon cher Vieux Nègre,

Je ne sais pas si vous trouvez le moindre bon sens à tout ce qui se passe à Cayenne, en ce moment, au sujet de la députation de la Guyane ; mais, je ne vous cache pas que, pour mon compte, je n'y en vois pas la moindre parcelle.

Peut-être me direz-vous que je ne saurais être bon juge dans la question, puisque j'y suis moi-même partie intéressée.

C'est possible.

Mais, n'en écoutez pas moins mon raisonnement, je vous prie ; et si, prévenu comme vous l'êtes contre moi, vous ne voulez pas vous prononcer, eh bien ! les électeurs sauront bien le faire à votre place, n'en doutez aucunement.

***

Et d'abord, qu'est-ce que c'est que le Député de la Guyane ?

C'est un bonhomme que les électeurs envoient ici, en France, pour défendre les intérêts de la colonie, n'est-ce pas ?

Seulement, comme à la Guyane, tout le monde n'a pas les mêmes intérêts et que là, comme partout, il y a, d'un côté, les intérêts des capitalistes, et de l'autre, les intérêts de la classe ouvrière, il s'ensuit que le Député a surtout à

MANIOC.org
Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

défendre les intérêts de la majorité qui l'a nommé au moment des élections, n'est-il pas vrai ?

C'est ainsi que la majorité s'étant trouvée, de 1879 à 1898, du côté de la classe ouvrière, j'ai été appelé, pendant 19 ans à défendre les intérêts de la classe ouvrière.

C'est ainsi que la majorité ayant soi-disant passé de 1896 à 1906, du côté des capitalistes, M. Ursleur a été appelé, pendant 8 ans, à défendre les intérêts des capitalistes.

C'est ainsi que la majorité étant revenue, en 1906, du côté de la classe ouvrière, j'ai été appelé, de nouveau, à défendre les intérêts de la classe ouvrière.

***

Or, depuis ma dernière élection, vous m'avez accusé vous et vos amis, d'avoir trahi la classe ouvrière, et d'avoir manqué à tous mes devoirs envers elle, tandis que M. Ronjon, son autre principal défenseur, avait exactement, lui, rempli tous les siens.

Naturellement, je me mis à me défendre comme un beau diable, de vos accusations, et suis encore loin d'avoir fini de le faire, à l'heure même où je trace ces lignes.

Dans ces conditions, et la dispute au sujet de M. Ronjon et de moi, n'étant pas encore terminée, il semble que, avant de me condamner, il n'eût été que juste que l'on attendît de m'avoir, au préalable, bien démontré coupable, au contraire de M. Ronjon.

***

Eh bien, pas du tout.

Certaines gens — et je crois bien que c'est votre fameux faux comité électoral, prétendu central, se disant Comité

du Parti Ouvrier — certaines gens, dis je, en jugèrent autrement. Sans rien attendre, sans même avoir reçu mes tout premiers moyens de défense, ils prirent sur eux de réunir un Congrès, dit Congrès électoral.

Un Congrès ?... Pour faire quoi ?...

Pour me juger contradictoirement avec M. Ronjon ? — En aucune façon, puisque je suis encore ici, dans ma chambre, à Asnières.

Pour juger entre nous, même en mon absence de Cayenne, et *sur pièces,* comme on dit au Palais de Justice, je crois ? — Pas même cela, puisque, je le répète, on n'avait pas même encore reçu, à la Guyane, mes premiers moyens de défense.

Pour quoi faire, alors ? — Uniquement pour choisir et proclamer un candidat destiné à me remplacer aux nouvelles élections législatives de l'année prochaine — c'est-à-dire pour me condamner, sans délai, avant toute défense, sans aucun jugement, à peu près comme en Espagne, moins toutefois le peloton d'exécution... heureusement !

*
* *

Et alors, comment ces gens-là formèrent-ils leur fameux Congrès ?...

En invitant la classe ouvrière de toutes les communes à choisir et à élire *librement, et en nombre convenable,* des délégués destinés à composer le Congrès, comme cela doit se faire régulièrement et honnêtement pour toute Assemblée représentant le Peuple ?

Pas le moins du monde.

Ils se bornèrent à réunir, le 21 août dernier, 102 personnes, choisies et nommées on ne sait par qui ni comment, mais probablement arbitrairement et par elles-

mêmes, comme on avait fait autrefois pour le prétendu Comité électoral Central — (car, à qui fera-t-on croire que, si les choses se fussent passées régulièrement, il ne se serait pas trouvé au moins *un* délégué des communes rurales, pour faire allusion à moi, au sein du prétendu Congrès ?)...

Et c'est là ce que les gens dont je parle, appelèrent un Congrès.

***

Comme vous le voyez ou devez le voir, mon cher Vieux Nègre, tout cela était déjà pas mal roide d'iniquité à mon endroit, d'audace dans tous les sens, et surtout d'insulte pour la classe ouvrière, dont, ainsi, l'on ne tenait absolument aucun compte.

Mais, il devait y avoir plus fort encore.

***

Si irrégulièrement qu'il eut été constitué, et puisqu'il s'était réuni malgré tout, qu'avait à faire le prétendu Congrès pour obéir exactement au programme que lui-même s'était imposé ?

Du moment qu'il s'agissait de me donner un successeur aux prochaines élections — c'est-à-dire de me condamner purement et simplement — c'est-à-dire encore de donner raison à M. Ronjon contre moi, dans le conflit qui se déroulait entre nous deux, il n'y avait évidemment que M. Ronjon à proclamer pour me remplacer en 1910, puisqu'il était censé lui, n'avoir pas démérité de la classe ouvrière, au contraire de moi — sauf à M. Ronjon à accepter ou à ne pas accepter la candidature, à son gré.

Eh bien, ici encore, pas du tout.

Pendant les quatre heures que l'on se disputa, m'a-t-on

dit, vainement les amis de M. Ronjon tentèrent de le faire proclamer, vainement lui-même voulut se proposer au choix du Congrès; on ne voulut ni entendre parler de lui, ni l'entendre lui-même.

Puis, lorsque, à la fin, l'on passa aux votes, qui proclama-t-on comme candidat principal ? — M. Rodier, gouverneur actuel de la Guyane, actuellement en congé en France, et, d'ailleurs, *Délégué du Conseil Général* (?) au Congrès des Anciennes Colonies à Paris. — Et qui proclama-t-on, comme bouche-trou de M. Rodier, pour le cas où, pour une raison ou pour une autre, il n'accepterait pas la candidature ? — M. Grodet, ancien gouverneur de la colonie.

Quant à M. Ronjon, on le laissa sur le carreau, avec 18 voix, au premier tour de scrutin, et 14 au second tour, sur, la première fois, 101 votants, la seconde, 84.

***

Eh bien, je prétends, tout d'abord, que, rien que par là, le fameux Congrès avait, d'un seul coup, complètement annulé toute son œuvre, jusques et y compris sa proclamation de candidats, et s'était complètement annihilé lui-même.

En effet, le raisonnement est clair comme le jour.

En abandonnant M. Ronjon comme on le faisait, on lui donnait tort contre moi, dans le conflit pendant entre nous deux, au sujet de notre fidélité respective à la classe ouvrière. En lui donnant tort contre moi, on me donnait raison, comme aurait dit feu Monsieur de La Palice. En me donnant raison, on reconnaissait que je n'avais pas trahi la classe ouvrière. Dès lors, il n'y avait plus lieu de songer à me remplacer aux prochaines élections. Dès lors **nulle** devenait toute proclamation de candidats destinés à

me succéder — à moins que l'on ne prétendît que, à l'égal de moi, M. Ronjon avait, lui aussi, trahi la classe ouvrière.

Or, ce n'était pas du tout là ce qu'on lui reprochait. — Ce qu'on lui reprochait, c'était d'avoir trahi..... la confiance de M. Rodier, à qui il avait, disait-on, fait des promesses ; et vous avouerez que ce n'était pas précisément tout à fait la même chose, n'est-ce pas, mon cher Vieux Nègre ?

Quoi qu'il en fût, voyez-vous quelle inconscience avait présidé à toute l'œuvre du prétendu Congrès, en dehors de son esprit d'iniquité, de son audace, de l'insulte faite par lui à la classe ouvrière ?

***

Son œuvre terminée, s'aperçut-il du moins, ou voulut-il s'apercevoir, lui et le fameux faux Comité du Parti ouvrier, de l'inanité de cette œuvre ?

Ah ! bien, ouiche.

Plus que jamais enlizés dans leur inconscience — pour ne rien dire de plus — ils persistèrent à prendre cette œuvre au sérieux. Et, sans même attendre l'acceptation ou le refus de leur principal candidat, M. Rodier, le prétendu Comité du Parti ouvrier n'eut rien de plus pressé que d'offrir la candidature, *ferme*, à M. Grodet, qui, de son côté, n'eut rien de plus pressé que d'accepter cette offre, et d'en envoyer son acceptation, *par câblogramme*, comme on le lui demandait, s'il vous plaît.

***

Ici, et en passant, on ne saurait trop admirer, en vérité, le sans-gêne avec lequel on offre ainsi, *sans aucun mandat régulier des électeurs*, la députation de la Guyane, et, d'autre part, l'étrange facilité avec laquelle on accepte ou

refuse cette offre, comme si c'était là une chose des plus naturelles et qui ne dépendît que de quelques tartempions.

Mais bien d'autres réflexions s'imposent encore.

Examinons-les.

*
* *

Supposez un instant, mon cher Vieux Nègre, que l'œuvre du Congrès eût été réellement valable. Supposez que l'on eût bien reconnu que M. Ronjon et moi, nous avions également trahi la classe ouvrière, et qu'il y avait lieu, par conséquent, de proclamer d'autres candidats que nous aux prochaines élections. Quelles raisons pouvait-on avoir de choisir MM. Rodier et Grodet à notre place, plutôt que quelque autre de nos concitoyens mêmes ?...

En effet, mon cher Vieux Nègre, ne perdons pas de vue la question principale. Au fond, de quoi devait-il s'agir avant tout. Ne devait-ce pas être de choisir un candidat qui fût dorénavant un meilleur défenseur des intérêts de la classe ouvrière que nous ne l'avions été, M. Ronjon et moi ?

Dès lors, encore une fois, pourquoi aller chercher M. Rodier et, éventuellement, M. Grodet ?

Encore une fois aussi, ne pouvait-on trouver dans le pays même, et parmi nos propres concitoyens, Guyanais, Martiniquais ou Guadeloupéens, peu importe, quelqu'un qui offrît plus de garanties que M. Ronjon et moi, et surtout que MM. Rodier et Grodet ?

Non ?...

De quoi donc alors s'étaient mêlés ceux qui nous avaient accusés, M. Ronjon et moi, d'avoir trahi la cause ouvrière, puisque, non-seulement ils ne se sentaient pas eux-mêmes plus aptes que nous à défendre cette cause, mais encore n'en découvraient pas d'autres autour d'eux ? Quelle qua-

lité avaient-ils donc eue pour nous condamner M. Ronjon et moi ?

Aller chercher MM. Rodier et Grodet, n'était-ce pas proclamer leur propre incapacité, dans tous les sens, et, du même coup faire injure à tous nos autres concitoyens ?

*
* *

Mais, supposez encore qu'il fût vrai qu'aucun de nos concitoyens n'était en état d'être un meilleur défenseur de la classe ouvrière que M. Ronjon et que moi ; quelles garanties particulières offraient, à cet égard, MM. Rodier et Grodet, plutôt que n'importe quelles autres personnes étrangères à notre pays ?

Quelles preuves certaines ces messieurs avaient-ils déjà données, dans le passé, de leur dévouement à la classe ouvrière en général, et à la classe ouvrière de la Guyane, en particulier ?

Avait-ce été dans leur court passage, à la Guyane, comme gouverneurs, qu'ils avaient fourni ces preuves ?

Avait-on jamais entendu dire qu'ils fussent des *socialistes*, comme s'appellent les défenseurs de la classe ouvrière ?

Au demeurant, était-ce dans les bureaux de l'ancien journal *opportuniste* de Gambetta, la *République Française*, dans les bureaux du ministère des Colonies, et dans leur carrière de gouverneurs coloniaux, qu'ils avaient pu apprendre à aimer la classe ouvrière et à être de ses défenseurs ?

En un mot, qu'est-ce qui, dans leur passé, les recommandait, d'une façon spéciale, au choix du prétendu Congrès ?

Le souvenir de quelques maigres et prévoyantes faveurs faites aux communes ?

D'autres souvenirs plus ou moins folâtres et réjouissants ?

Le souvenir d'un certain nombre de fonctionnaires brimés sans rime ni raison, et d'autres particulièrement favorisés ?

Le souvenir d'incessantes démarches, toujours pour des fonctionnaires, cette fois, *de tous les partis politiques* — démarches d'ailleurs marquées, par là, au coin d'une nouvelle et trop évidente prévoyance, que vous n'auriez pas eue, vous, mon vieux lapin ?

Le souvenir de quelques bons déjeuners ?...

C'étaient là les garanties que le prétendu Congrès avait découvertes d'un réel amour pour la classe ouvrière ?

C'était avec cela que l'on espérait la faire marcher ?

C'était avec cela qu'on espérait la persuader, et particulièrement les communes rurales, que MM. Rodier et Grodet pouvaient lui être plus attachés et plus dévoués que M. Roujon et que moi, Franconie ? — (Vous voyez : vous m'avez fait prendre l'habitude d'être immodeste).

C'était avec cela que l'on espérait l'entraîner à acclamer leur candidature et à voter d'enthousiasme pour l'un ou pour l'autre, l'année prochaine ?...

On continue donc à la croire bien stupide, cette classe ouvrière !... Et quand donc finira-t-on de lui faire injure ?...

*
* *

Encore une fois, quels motifs le prétendu Congrès avait-il donc eus de prendre MM. Rodier et Grodet pour de meilleurs défenseurs de la classe ouvrière que M. Ronjon, moi, ou quelqu'autre de nos concitoyens ?

Aujourd'hui que, contre toute vraisemblance, le prétendu Comité du Parti Ouvrier persiste dans l'œuvre vaine

du Congrès, croit-il qu'il fera illusion à la classe ouvrière en affublant un de ses candidats d'un titre de *socialiste*.

Je me suis intitulé : *Socialiste unifié*. — Cela m'a-t-il empêché d'être l'objet des plus abracadabrantes imputations ? — Il est vrai que ce n'est, jusqu'à présent, que de votre part et de celle de quelques-uns de vos amis, et que cela ne tire guère à conséquence. — Mais, c'est égal : çà y est tout de même, n'est-ce pas ?

M. Ursleur s'est bien intitulé : *Radical-Socialiste* (deux mots qui, par parenthèses, se regardent en chiens de faïence). — Cela empêche-t-il que M. Ursleur n'inspire qu'une confiance limitée à une partie de la classe ouvrière ?...

Le prétendu Comité du Parti ouvrier pense-t-il qu'en présentant M. Grodet comme *Socialiste indépendant*, il va en hypnotiser la classe ouvrière ?

Croit-il que la classe ouvrière de la Guyane ne se soit pas déjà aperçue que ce n'est là qu'un titre de circonstance — *imposé* par les circonstances — très fâcheusement, d'ailleurs.

En effet, croit-il que la classe ouvrière de la Guyane ignore ce que sont les *Socialistes* dits *indépendants ?*

Croit-il qu'elle ignore que ce ne sont, avant tout, que des *arrivistes* — c'est-à-dire des Socialistes dont la toute première préoccupation est d'arriver à être Ministres, et qui, une fois Ministres, se soucient de la classe ouvrière comme de leur dernier *Camougoué* ou de leur dernier *Cassé-co*, à moins qu'ils ne consentent à lui laisser flanquer des coups de fusil, en temps de grève ?

Si la classe ouvrière *guyanaise* proprement dite, n'a pas encore eu l'occasion de goûter de cette sorte d'affection de la part des *Socialistes indépendants Ministres*, croit-on que la classe ouvrière *martiniquaise*, habitant la Guyane, ignore qu'un *Socialiste indépendant* était Ministre, lors

des affaires de la Commune du François ?... (Je ne parle pas des affaires ouvrières de la métropole même, Châlon, Raon-l'Etape, etc...)

Croit-on que la classe ouvrière de la Guyane ignore que deux *Socialistes indépendants* étaient Ministres, lors des récentes tueries du Midi de la France, de Draveil et de Villeneuve ?

Et, sans parler des *Socialistes indépendants Ministres*, — car tout le monde ne peut pas arriver à être Ministre — croit-on que la classe ouvrière *guadeloupéenne*, habitant la Guyane, ignore combien la classe ouvrière de la Guadeloupe même a vu son sort s'améliorer, et la Colonie elle-même devenir paisible, depuis qu'elle a eu un *Socialiste indépendant* pour Député. Si bien que Légitimus a dû venir à nous, les *Unifiés ?*

Et c'est encore avec de semblables souvenirs que l'on espère entraîner la classe ouvrière de la Guyane, je le répète, à se donner un *Socialiste indépendant* pour Député !!...

Ici encore je ne peux voir que de l'inconscience pure dans cette espérance du prétendu Comité au Parti ouvrier.

*
* *

Maintenant, il faut avouer que c'est aussi un peu de ma faute s'il est arrivé tout ce que nous voyons aujourd'hui.

En effet, tout cela ne se fût peut-être pas produit si j'avais consenti naguère à demander au Ministère d'exempter un de mes électeurs des prescriptions d'un décret ; si j'avais consenti à demander le déplacement d'un haut fonctionnaire, pour que les cochons d'un de mes électeurs pussent librement errer dans les rues de Cayenne, sans être embêtés par la police ; si je n'avais pas un peu bousculé un protégé

du fameux faux comité électoral central de l'année dernière, etc...

Aussi bien, j'en fais aujourd'hui mon acte de sincère contrition...

***

Mais, il n'importe; si, malgré tout et contre toute vraisemblance, je devais voir se réaliser, dans cette Guyane que je crois connaître, les espérances actuelles du prétendu Comité du Parti Ouvrier, je jure le Diable — sinon Dieu — que je croirais certainement n'avoir pas payé ce spectacle trop cher de la perte de mon mandat de député.

***

Et maintenant, mon cher Vieux Nègre, si vous trouvez que, cette fois, ma causerie manque d'élégance et de style, contient même des fautes de français et d'orthographe, n'y attachez pas trop d'importance, je vous en prie. — Moins que jamais ici j'ai cherché à faire de la littérature. — Plus que jamais j'ai cherché surtout à être compris, même des moins instruits de mes concitoyens. J'espère que j'y aurai réussi.

Et là-dessus... Au revoir, mon vieux compère.

Gustave FRANCONIE.

*Asnières, le 17 Octobre 1909.*

LA COOTYPOGRAPHIE
SOCIÉTÉ OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE
11, Rue de Metz
Courbevoie Téléphone 260
20830

MARQUE
DÉPOSÉE